



Bien vivre au lac

Un bulletin publié par la MRC de Sept-Rivières destiné aux citoyens du lac Daigle

Le Centre communautaire Jean-Luc-Lefrançois inauguré

Le 14 septembre 2008, s'est tenu au Centre communautaire du lac Daigle le dévoilement du nouveau nom et de l'identification extérieure du Centre communautaire Jean-Luc-Lefrançois.

Lors de cette cérémonie, la MRC de Sept-Rivières, la famille de feu monsieur Jean-Luc Lefrançois et le président de l'Association communautaire ont rendu hommage à celui-ci pour son dévouement quant à la reconnaissance des droits des citoyens du lac Daigle, à la préservation de la qualité de leur environnement et à sa volonté de doter le milieu d'un lieu de rassemblement pour les citoyens.

Son nom rayonnera dans la communauté par l'installation d'une enseigne extérieure

et d'une photo de monsieur Lefrançois qui ornera la pièce principale du Centre.

La MRC de Sept-Rivières remercie les citoyennes et citoyens du lac Daigle présents, qui ont permis de faire de cet événement un succès.



Ci-dessus : Photo des représentants de la famille Lefrançois.

Nouvelles normes de construction concernant les cabanons et garages

Depuis le 26 octobre dernier, de nouvelles normes sont en vigueur concernant l'implantation des cabanons et des garages sur le territoire du TNO Lac-Walker.

En effet, la MRC a modifié le règlement de zonage afin d'encadrer l'implantation des bâtiments complémentaires, notamment en limitant leur nombre sur un même terrain et en incluant des distances à respecter.

Pour toutes informations relatives à ces nouvelles normes ou pour vous procurer un permis, communiquez avec Marie-Claude Dubé, inspectrice régionale, au 418 962-1900, poste 2.



Taxation 2009

La municipalité TNO Lac-Walker procédera à l'envoi de ses comptes de taxes 2009 vers le 28 janvier 2009. Les dates d'échéance pour les versements seront le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet 2009. Il est très important de respecter ces dates afin d'éviter que des intérêts s'ajoutent et s'accumulent à votre compte.

Nous désirons vous rappeler également que depuis 2005, il vous est possible de payer vos taxes dans la plupart des institutions financières et de façon automatisée par internet. Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de matricule inscrit sur un des coupons du compte de taxes ainsi que le numéro SIPC. Par contre, en utilisant ces modes de paiement, veuillez prévoir un délai de traitement d'une journée pour la réception de votre paiement à la municipalité.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec madame Renée Haince, adjointe finances et avantages sociaux, au 418 962-1900, poste 222. Merci de l'attention que vous porterez à ces nouveautés qui visent avant tout à simplifier vos déplacements et la gestion des comptes de taxes.

Nouvelles en bref :

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin. La session régulière de novembre du Conseil de la MRC aura lieu le 26 novembre 2008 et non le 18 novembre. Nous nous excusons des incon vénients que cela aurait pu causer.

Nouvelle agente de développement rural



La MRC souhaite la bienvenue à madame Chantal Bouchard, qui occupe le poste d'agente de développement rural depuis le 20 octobre dernier.

Madame Bouchard a pour mandat de dynamiser les communautés rurales de la MRC, dont le TNO fait partie, et de mettre en œuvre la Politique nationale de la ruralité.

Prochaines sessions régulières du Conseil de la MRC

- 26 novembre 2008 à 16 h 30
- 16 décembre 2008 à 16 h 30
- 20 janvier 2009 à 16 h 30

Important : L'adoption du budget du TNO aura lieu lors d'une session spéciale du Conseil de la MRC le **16 décembre 2008 à 16 h.**

...N'hésitez pas à communiquer avec la MRC pour toutes questions relatives aux services municipaux, à l'environnement ou à la sécurité de la population du lac Daigle. (Voir les coordonnées au verso.)

Formation pour les organismes

La MRC de Sept-Rivières, soutenue par le Centre local d'emploi (CLE), propose aux organismes sans but lucratif une formation en recherche de commandite. Cette initiative vise essentiellement à appuyer les administrateurs et bénévoles dans l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine du financement et d'accroître l'efficacité de leurs actions et implications au sein de leur organisme.

La formation sera présentée par madame France Terreault, consultante et formatrice en collecte de fonds. La formation aura lieu à Sept-Îles le 4 décembre 2008, de 9 h à 16 h et à Port-Cartier, le 5 décembre 2008, de 9 h à 16 h. Les frais d'inscription sont de 50 \$ par participant (dîner inclus).

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec madame Chantal Bouchard, agente de développement rural, au 418 962-1900, poste 6.

Le Conseil et l'équipe de la MRC de Sept-Rivières désire vous souhaiter un Joyeux temps des Fêtes!



Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés pour la période des fêtes, du 19 décembre 2008 à midi jusqu'au 4 janvier 2009 inclusivement.

Collecte des ordures et recyclage



La MRC rappelle aux résidents du lac Daigle que la collecte des ordures et du recyclage s'effectuera en alternance jusqu'au printemps 2009. À cet effet, voir le calendrier ci-dessous.



MRC DE SEPT-RIVIÈRES

TNO LAC-WALKER, SECTEUR LAC DAIGLE

COLLECTE DES ORDURES ET DE RECYCLAGE CALENDRIER 2008-2009

 Collecte de recyclage
 Collecte d'ordures

Novembre 2008						
D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2008						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier 2009						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2009						
D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars 2009						
D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2009						
D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Chronique environnementale

Le recyclage

La MRC de Sept-Rivières a récemment procédé à l'installation d'autocollants sur chaque bac à ordures et à matières recyclables afin de les identifier. La MRC tient à féliciter tous les citoyens des efforts réalisés en matière de recyclage.

Pour à peine deux minutes par jour, le recyclage permet d'utiliser des matières récupérées plutôt que des matières vierges dans la fabrication de nouveaux produits et ainsi limiter l'utilisation des ressources naturelles et la consommation d'énergie et d'eau. Papier, carton, verre, plastique et métal prennent donc la voie de la transformation et deviennent les matières premières de l'industrie du recyclage.

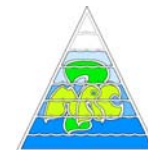
Développez votre *Recyc-Réflexe* en suivant le symbole du recyclage, le ruban de Mobius, et en consultant l'aide-mémoire "Quoi déposer dans mon bac bleu?" remis

avec ce bulletin afin de connaître les matières à recycler.

Quelques trucs simples :

- Installez des bacs de recyclage accessibles à la maison et au travail;
- Déposez tout en vrac dans le bac bleu;
- Aplatissez les grosses boîtes de carton;
- Mettez le papier décheté dans un sac transparent fermé;
- Rincez les contenants souillés avec l'eau de la fin de vaisselle;
- Séparez les bouchons des contenants avant de les mettre dans le bac bleu;
- Rapportez vos bouteilles et cannettes consignées chez le détaillant;
- Lors de vos achats, privilégiez les produits à contenu recyclé;
- Lors de vos loisirs ou déplacements, conservez vos matières recyclables afin de les disposer dans un bac bleu à proximité.

Pour en savoir plus, consultez le site web de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières : www.ecopatrouille.org



... Pour nous joindre

MRC de Sept-Rivières

106, rue Napoléon, bureau 400
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7

Tél. : 418 962-1900

Télec. : 418 962-3365

mrcsept@globetrotter.net

Heures d'ouverture de nos bureaux :

- Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h